Le genre fait divers comme outil d'évaluation des acquis au niveau de la 1 ère année secondaire

Using the News item genre as a tool to assess learning outcomes in first year secondary school

Amira Elghar [1], Samira Ouyougoute[2]

[1] Université Abderrahamane Mira,Bejaia,Algérie ; amira.elghar@univ-bejaia.dz

[2] Université Abderrahmane Mira,Béjaia,Algérie; samira.ouyougoute@univ-bejaia.dz

Reçu le05/03/2026 *Accepté le:09/05/2026* *Publié le:06/06/2026*

Résumé:

Cet article s'inscrit dans la didactique du FLE et s'intéresse au genre du fait divers comme outil d'évaluation des acquis .S'appuyant sur la théorie des genres discursifs,le présent travail souligne que le genre ne se réduit pas à une simple forme textuelle, mais constitue une construction sociocognitive liée aux pratiques sociales et communicatives.L'étude met en évidence l'intérêt pédagogique du fait divers en tant que genre médiatique authentique, motivant pour les apprenants et riche sur les plans linguistique, énonciatif…etc.L'article analyse un corpus de 25 épreuves de français afin d'examiner la prise en compte des différents niveaux d'analyse du genre dans l'évaluation.

Mots clés: Genre discursif ; Fait divers ; Enseignement secondaire; FLE ; Evaluation des acquis .

Abstract:

This article examines the news brief (fait divers) as an assessment tool in French as a Foreign Language (FLE) teaching. Drawing on discourse genre theory, it argues that genres are sociocognitive constructs connected to social and communicative practices. The study highlights the pedagogical value of the news brief as an authentic and motivating genre rich in linguistic and pragmatic features. The article analyzes a corpus of 25 French exam papers in order to examine how the different levels of genre analysis are taken into account in assessment.

Keywords: Discursive genre; News item; FFL; Secondary education; Assessment of learning outcomes.

✶ ***Amira ELGHAR***

1. Introduction:

L'enseignement/apprentissage des langues a connu une évolution notable , passant d'une approche fondée sur les types de discours vers une approche centrée sur les genres de discours Le concept de genre selon Moirand (2003, p. 20) est une: « Représentation sociocognitive intériorisée de la structure et du développement d'une catégorie d'unités discursives, élaborée à partir des discours auxquels les personnes ont été exposées dans leur vie quotidienne, professionnelle et à travers les divers milieux sociaux qu'elles ont fréquentés » .

Cette définition met en évidence que le genre discursif ne saurait se limiter à une forme textuelle élémentaire ; il constitue principalement une construction sociocognitive issue de l'expérience langagière des sujets, intrinsèquement liée aux contextes de production et d'utilisation des discours.

Même si la théorie des genres remonte au moins aux années 50 avec les travaux de Bakhtine, il convient de noter que c'est l'approche communicative qui a été à l'origine de l'introduction de cette notion dans le domaine de la didactique des langues, en préconisant l'usage des documents authentiques comme les chansons, les publicités, les poèmes, les faits divers, etc. entant que supports pédagogiques en classe de langue, afin de placer l'apprenant dans des situations réelles et de le rapprocher de la société et de la vie quotidienne. Selon J. Dolz et B. Schneuwly « les genres textuels, par leur caractère générique, sont bien un terme de référence intermédiaire pour l'apprentissage » (1997: 30).

Suite à la parution en langue française de l'ouvrage de Bakhtine intitulé « Esthétique de la création verbale » aux Éditions Gallimard, la notion de genre s'affirme progressivement. «On ne devrait parler ni de typologie de textes ni de typologie de discours : les typologies de discours doivent être remplacées par une réflexion sur les genres et la généricité, les typologies de textes se révélant à la fois trop ambitieuses et peu pertinentes « (Adam, 2005 :16). Depuis lors, les travaux concernant la notion de genre en didactique se sont considérablement multipliés. Nous mentionnons, à titre

d'illustration, les travaux de J.-M. Adam, S.-G. Chartrand, S. Moirand, J.-J. Richer, J. Dolz, ainsi que de B. Schneuwly, A. et M. Ammouden, entre autres.

2. L'enseignement/apprentissage de la langue française au secondaire à la lumière de la théorie des genres

L'enseignement/apprentissage par les genres de discours vise à rapprocher les pratiques scolaires des pratiques sociales et à établir une étroite relation entre la réalité langagière et les interactions sociales .Autrement dit, cette entrée par les genres permet de développer chez l'apprenants la compétence communicative et de s'approprier les outils nécessaires, comme le soulignent J. Dolz et B. Schneuwly (2009: 64-65), « *Apprendre à parler, c'est s'approprier des outils pour parler dans des situations langagières diverses, c'est-à-dire s'approprier des genres* ».Ainsi, on peut résumer cette vision ainsi :



En effet, les différents genres médiatiques semblent être le support idéal qui motive les apprenants et les rapproche des fait sociaux. C'est dans cette optique que les concepteurs des programmes et des manuels ont inséré plusieurs genres médiatiques dans l'enseignement/apprentissage du FLE au secondaire en Algérie.

Dans son analyse des manuels scolaires au secondaire (AMMOUDEN,2015,p.5), A.AMMOUDEN affirme que, durant cette dernière décennie (2006 – 2015), l'entrée par la typologie des textes a certes cédé progressivement la place à une entrée par les genres de discours, mais les enseignants ne semblent pas être conscients de ce changement .Ainsi, le programme de première année, à titre d'exemple, propose le document de

vulgarisation scientifique, l'interview, le débat, le fait divers, la nouvelle, etc.

Le fait divers, entant que genre médiatique, représente un support idéal pour l'enseignement/apprentissage par les genres de discours grâce à ce qu'il véhicule comme événements extraordinaires relatant des : méfaits, insolites, catastrophes naturelles...etc.

L'apprenant n'est pas indifférent face aux faits et acteurs qui relèvent de sa société et son univers. Il est à signaler également que ce genre de discours présente une matière riche à exploiter dans l'évaluation des apprentissages.

Notre recherche a pour objectif de souligner la contribution de la théorie des genres dans l'évaluation des acquis au niveau secondaire. Nous chercherons à démontrer que l'intégration des niveaux d'analyse d'un genre facilite l'évaluation et renforce les éléments examinés (niveau linguistique, énonciatif, pragmatique, discursif, graphique, etc.). Cela aide l'apprenant à améliorer davantage sa production écrite (dans notre contexte, la rédaction d'un genre).

Dans ce qui suit, nous tenterons d'examiner si les questions des examens de français concernant les faits divers au niveau secondaire prennent en considération les critères qui seront mentionnés dans ce qui suit.

2.1 Les critères minimaux définissant les genres de la presse écrite

Dans son ouvrage « Les termes clés de l'analyse du discours » (1996, p. 44), Maingueneau suggère cinq critères pour caractériser les genres de la presse écrite. Jean-Michel Adam a par la suite précisé, réorganisé et adapté ces critères (1997, p. 13).

a-Statut respectif des énonciateurs : (journaliste, témoin, expert, interviewé) et des co-énonciateurs (lecteurs, auditeurs, téléspectateurs) combiné avec d'autres statuts (citoyen, homme, femme, enfant, adulte)

b-Situation d'énonciation

c-Support et modes de diffusion (magazine, journal...)

d-Thèmes traités

e-Longueur et mode d'organisation textuel et péri-textuel.

Par la suite, Jean-Micheal Adam a reformulé les critères définissant les genres de la presse écrite de Maingueneau de la manière suivante :

-critère sémantique (thématique) : les rubriques;

-critère énonciatif : qui concerne le degré de prise en charge des énoncés et de l'identité de l'énonciateur;

-critère de longueur : qui concerne la brièveté ou le développement;

-critère pragmatique : il concerne les buts et les intentions de communication ;

- critère compositionnel : englobe les plans de textes et séquences ;

-critère stylistique : c'est la texture micro-linguistique.

2.2 Le genre fait divers en classe de 1ère année secondaire

Dans le glossaire des termes de la presse écrite, le fait divers est : « un événement plus ou moins important qui ne relève ni de l'actualité mondiale, ni de la politique, ni de l'économie. Le fait divers est un accroc à l'ordre social, le plus souvent malheureux : accident de toute sorte, catastrophe aérienne, drame conjugal, enlèvement, mort d'une star …etc. (Cité par H. Grzmil-Tylutki, Synergies Pologne n°6 - 2009 p. 45-58).

Un fait divers (genre journalistique) désigne un article de presse relatant un événement authentique. Il nous apporte des informations sur la situation d'une société à une période précise. C'est une narration d'événements divers, inhabituels et imprévus, jugés comme mineurs. Dans le jargon du journalisme, on désigne un fait divers par l'expression « chien écrasé ».

Le « fait divers » en tant qu'objet d'étude dans le cadre de l'enseignement/apprentissage du français en 1ère secondaire est proposé dans le troisième projet :

Tableau N°1.Programme de la 1ère AS / Projet 03

Projet 03	**Intention communicative**	**Objet d'étude**	**Séquence 01**
Ecrire une	Relater un	Le fait divers .	**Produire un**

courte biographie romancée concernant une personnalité nationale ou locale à partir d'informations succinctes.	événement en relation avec son vécu.		**fait divers pour raconter un événement réel.**

Progression annuelle de la 1 ère année secondaire /Tronc commun lettres, 2022, p.08

Tel qu'il est défini dans le manuel scolaire de la 1ère AS (lettres, p : 126), le fait divers est : « un article qui rapporte des événements réels. Ces événements nous donnent généralement des indications sur une société à un moment donné de son évolution. Le journaliste recueille ses informations auprès de sources qu'il considère comme crédibles et qu'il cite. »

3. L'évaluation des apprentissages à travers le genre (le fait divers)

D'après le Guide de l'enseignant (1AS), l'évaluation des apprentissages représente une série d'approches destinées à aider l'élève à repérer ses lacunes. Elle s'inscrit dans un processus de coévaluation où l'élève compare la précision de son auto-évaluation avec celle effectuée par l'enseignant.

En s'appuyant sur les travaux de SCHAEFFER et PETITJEAN, d'ADAM et de MAINGUENEAU; RICHER (2005) retient 5 niveaux d'analyse du genre :

-Socio-énonciatif;
-Pragmatique;
-Matériel ;
-Thématique ;
-Formel et stylistique.

En se basant sur les critères déjà cités, nous avons analysé quelques épreuves de français (25 sujets) ayant comme supports des fait divers relatant différents événements : insolites, méfaits ou catastrophe naturelles. Cette analyse nous permettra de vérifier dans quelle mesure les différents niveaux d'analyse du genre « fait divers » sont pris en compte dans l'évaluation des apprentissages.

3.1. Analyse du corpus

Le choix du support dépend toujours de ce qu'il véhicule comme enseignables. En effet, le degré de la prise en considération des critères définissant le genre diffère d'un fait divers à un autre .Selon le guide du professeur de la 1ére AS « l'objet d'étude qui, rappelons-le, n'est qu'un moyen pour installer les savoir-faire et non une fin en soi, se justifie par le fait que ce type de discours renferme un certain nombre de faits de langue qui répondent bien à nos préoccupations didactiques » .

A travers l'analyse des différents faits divers constituant notre échantillon, nous avons pu constater que :

-Sur le plan socio- énonciatif, dans la majorité des faits divers qui constituent notre corpus, c'est le journaliste qui rapporte les événements. Dans certains textes, le journaliste insère les propos des victimes et des témoins ou fait parler des pompiers, des médecins, des policiers…etc.

-Sur le plan pragmatique, dans certains faits divers, le journaliste veut informer les lecteurs d'un événement bouleversant comme les cambriolages .En effet, la visée communicative est de type informatif .Dans d'autres, il veut sensibiliser les gens sur un fait précis (falsifications de billets, accidents suite à un excès de vitesse…) en les incitant et persuadant implicitement. On parle donc d'une visée communicative argumentative.

-Certains faits divers ne dépassent pas 100 mots d'autres arrivent à plus de 400 mots. Donc, sur le plan de la longueur, 90% des faits divers de notre corpus sont longs. Dans certains, on remarque l'insertion des propos rapportés.

-Sur le plan thématique, 80% des faits divers relatent des méfaits «Un réseau de falsification de billets de banque démantelé », « Cambriolage

d'un appartement », « Braquage d'une bijouterie », « Une jeune américaine a été mortellement blessée ».

20% de notre corpus englobe le fait divers insolite et les catastrophes naturelles.

La majorité des faits divers analysée relate des événements qui ont eu lieu dans la société algérienne dans différentes régions (Rouïba, Alger, Batna…)

En ce qui concerne le plan formel et stylistique, les textes choisis contiennent tous un titre en gras. Ce dernier renseigne les lecteurs sur l'événement relaté. Les titres de 92% des faits divers se présentent sous forme de phrase nominale en essayant d'accrocher l'attention des lecteurs.

Le texte se présente en colonnes, disposé dans 12% des faits divers d'une image, et 8% d'un chapeau qui répond aux questions : Qui? Quoi? Où? Quand? Comment? Et pourquoi?

On remarque également le recours au discours rapporté et à la forme passive. Quant aux temps verbaux utilisés, dans tous les faits divers choisis, il s'agit du passé composé actif/passif. En revanche, on trouve dans certains faits divers la présence du présent de l'indicatif et le conditionnel passé.

A travers cette analyse, la prise en considération des critères définissant le genre médiatique diffère d'un texte à un autre. Sur le plan énonciatif et pragmatique, c'est le journaliste qui narre l'événement sans mentionner sans nom. La présence de certains point de langue à savoir le discours rapporté, la voix passive et du passé composé dans la majorité des faits divers semble inévitable étant donné qu'il s'agit d'un critère stylistique définissant le genre en question.

En ce qui concerne la mise en page (plan formel) des faits divers analysés, la majorité des textes choisis se présente en colonnes. Cependant ,8% des faits divers dispose d'un chapeau. L'absence des chapeaux et des illustrations induit en erreur l'élève puisqu'il reconnait le fait divers grâce à sa forme (texte en colonnes, titre en gras, chapeau et illustration).

3.2. Les enseignables

Selon le programme de la première année secondaire (1AS), la séquence didactique consacrée au fait divers comprend les contenus enseignables suivants :

Séquence n°1 : Produire un fait divers pour raconter un événement réel.

-Identifier les visées communicatives du fait divers étudié

-Thématiques et catégories : insolite, catastrophe, accident, méfait.

- Étudier les circonstants de temps.

-Étudier la distribution des temps pour dégager la structure du fait divers : la passé composé (actions à l'actif ou au passif) et les autres temps pour les circonstances.

-Étudier le système énonciatif (indices para-textuels)

- Étudier le discours rapporté.

- Étudier la passivation.

-Formation des noms d'agent.

- Étudier le vocabulaire du délit, de l'insolite et de l'accident.

- Étudier le discours direct et le discours indirect (rapporter des propos)

- Étudier la substitution

Après avoir étudié l'ensemble de ces points de langue, l'élève est amené à réinvestir ses savoirs et ses savoir-faire en produisant, à la fin de la séquence didactique, un texte appartenant à un genre spécifique. Dans le cadre de cette séquence, il s'agit de rédiger des titres, des chapeaux et des faits divers en s'appuyant sur une grille d'analyse. L'examen des différents faits divers composant notre corpus révèle que toutes les questions portent principalement sur :

-L'énonciation et la pragmatique : les questions se résument à répondre aux interrogations : qui ?quoi? Où ? Quand ? Pourquoi ? Comment ?

-Le plan stylistique et les points de langue :

Il s'agit de la transformation voix active/voix passive « Réécrivez les deux phrases suivantes à la forme passive »,la transformation du discours direct au discours indirect ,la nominalisation « Nominalisez la phrase

suivante », le champ lexical « Relevez dans le fait divers quatre mots ou expressions relatifs au champ lexical de "Gendarmerie" » et la conjugaison au passé composé « Mets les verbes entre (…) au passé composé »

-Production de l'écrit :

Dans chacune des épreuves portant sur le fait divers, la question de production porte sur la rédaction du chapeau d'un fait divers « Rédigez en deux phrases un chapeau pour ce fait divers » ou la rédaction d'un fait divers à partir d'un tableau « Racontez un événement grave qui a eu lieu dans votre quartier, troublant le calme des habitants . Vous rédigerez votre texte selon le modèle d'un fait divers. Vous y insérer un commentaire et un ou deux témoignages », « A partir des informations suivantes, rédigez un court fait-divers »

Cette analyse des épreuves de français portant sur le fait divers, révèle que ni les matériels ni les questions ne correspondent entièrement aux critères qui définissent ce type de média. Ce décalage entre la théorie du genre et les pratiques d'évaluation au niveau secondaire met en évidence le besoin pour les concepteurs des examens d'inclure les diverses niveaux d'analyse des genres (comme il a été mentionné plus haut). De ce fait, l'évaluation de ce genre médiatique serait plus pertinente et préparerait adéquatement l'élève à rédiger un texte de genre « fait divers ».

4. Conclusion:

A travers l'analyse des épreuves de français portant sur le fait divers, on remarque que les supports choisis ne répondent pas tous à tous les critères définissant le genre médiatique en question (le fait divers) à savoir la mise en forme, les éléments péri-textuels et graphiques…etc.

En ce qui concerne les questions, nous pouvons dire qu'elles sont limités, autrement dit, elles ne tiennent pas compte des paramètres évoqués. En effet, il existe un écart considérable entre la théorie des genres (notamment les genres médiatiques tels que le fait divers) et son apport dans l'évaluation des apprentissages au secondaire.

Le fait divers représente un support incontournable pour un enseignement/apprentissage par les genres de discours dans une classe de langue. Par conséquent, les concepteurs des épreuves doivent prendre en considération les niveaux d'analyse des genres médiatiques afin de rendre l'évaluation plus efficace et de bien préparer l'élève à la production d'un genre .

4. Liste Bibliographique:

1. Livre :

- Barthes,R (1964),Structures du fait divers, Seuil, Paris ;
- Maingueneau,D (1984),Genèse du discours, Mardaga, Bruxelles ;
- François.F (1993), Pratiques de l'oral, Nathan, Paris
-

2. Articles :

- Adam,J.M (1999), Genres, textes, discours: pour une reconception linguistique du concept de genre ,Revue belge de philologie, volume 75, n°3 ;
- Ammouden,A (2015) , Le français au lycée en Algérie : des "types" de textes aux "genres" de discours, Multilinguales, n° 6 ;
- Bronckart. J.P (2008), Genres de textes, types de discours et "degrés" de langue : Hommage à François Rastier, Texto, volume 13, n°1 ;
- Bouteflika.Y (2017), Regards sur les modèles d'enseignement et de formation, ENNASS, volume04, n°1 ;
- Dolz.M, Joaquim.G (2008), Le genre du texte, un outil didactique pour développer le langage oral et écrit, Pratiques, n° 137/138 ;
- Fadhloune.O (2025), vers une didactique du texte dramatique : l'apport du théatre pour enfants et de l'auto-apprentissage, ENNASS, volume12, n°2 ;
- Schneuwly.B et Dolz.J, (1997), Les genres scolaires des pratiques langagières aux objets d'enseignement, Pratiques, n° 15

3. Article de séminaire :

- Ammouden.A (2015), La grammaire par les genres et le développement de la compétence communicative. Journée d'étude : "L'impact socio-professionnel de l'enseignement universitaire des langues étrangères en milieu scolaire, laboratoire LAILEMM, université de Bejaia, Algérie